

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD**

ARRONDISSEMENT : **LILLE**

CANTON : **LANNOY**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-17

VIE MUNICIPALE – GROUPE DE TRAVAIL DEDIE AUX RELATIONS AVEC LE MONDE AGRICOLE

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 21 votants : 26

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie) – DUPONT Paul.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Pour faire suite à la dissolution le 22 juin 2012 de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de Baisieux, et à l'incorporation dans le patrimoine communal de l'ensemble de ses actifs, Monsieur le Maire, pour maintenir un lien étroit avec le monde agricole, avait proposé sous le précédent mandat la création d'un groupe de travail dédié aux relations entre la commune et le monde agricole.

Créé par voie de délibération en date du 05 février 2013, ce groupe de travail est ouvert à l'ensemble des agriculteurs exploitant des terres à Baisieux ainsi qu'à l'ensemble des éleveurs présents sur la commune ; tous les membres de l'ancienne AFR en sont membres de droit.

Monsieur le Maire préside ledit groupe de travail qui se réunit sur sa convocation à chaque fois que cela s'avérera utile.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de pérenniser le groupe de travail dédié aux relations avec le monde agricole.

La liste des Conseillers Municipaux membres de ce groupe de travail est arrêtée comme suit en séance: Messieurs Michel DELCOURT, Michel PAQUIER, Pawel KIJOWSKI, Bruno CHARTIER, Hervé BOUREL et Paul DUPONT, Mesdames Christiane DEGOUEY et Marie Claire DUPONCHEL.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-18

VIE MUNICIPALE – COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DEDIEE A LA SECURITE ET AU STATIONNEMENT

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 22 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCO Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire précise qu'une commission extra-municipale « sécurité et stationnement » a été instituée sous les précédents mandats. Son rôle est d'étudier l'ensemble des sujets en lien avec la thématique de la sécurité et du stationnement sur le territoire de la commune, avant leur passage au besoin en Conseil Municipal.

Présidée par le Maire, cette commission est composée à la fois de membres élus au sein du Conseil Municipal et de membres qui lui sont extérieurs.

Monsieur le Maire propose que soient membres nommés de cette commission messieurs Claude SAUTY, Pierre SIX, Jean Marc GARDIN, Christian VERZELE et Daniel COTTERET, Madame Sandrine NINVE. Il propose également que le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Baisieux, ainsi que son second, soient invités à chaque réunion de la commission.

De la même manière, la commission pourra inviter en son sein les personnes qui pourraient y être intéressées et qui apporteraient une plus value à son travail.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de pérenniser cette commission extra-municipale dédiée à la sécurité et au stationnement sur la commune et de désigner en son sein les élus qui y représenteront la commune.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de pérenniser la commission extra-municipale dédiée à la sécurité et au stationnement et de désigner les élus suivant pour y représenter la commune : Messieurs Michel PAQUIER, Karl VERBECQUE, Bruno CHARTIER, Hervé BOUREL et Jacques GUSTIN, Mesdames Sophie SEINGIER, Isabelle DUFOUR et Marie-Paule BISKUP.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-19

AFFAIRES SCOLAIRES – MODALITES D'APPLICATION DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 22 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

La réforme de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire doit permettre aux enfants de mieux apprendre en répartissant les heures de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année et en privilégiant les moments de la journée où ils sont les plus attentifs.

Afin de mettre en œuvre cette réforme dans les meilleures conditions possibles, la Municipalité a souhaité lancer un important travail de concertation avec l'ensemble des forces vives du milieu éducatif.

A la suite de 10 réunions de concertation, un consensus s'est dégagé sur les modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires exposées dans le document joint à l'ordre du jour, document détaillé en séance du Conseil Municipal par le Maire et Mme Nicole Martin, Adjointe aux affaires scolaires.

Monsieur le Maire précise que les avis sont très partagés sur cette réforme des rythmes scolaires, et qu'il n'existe pas de solutions pouvant satisfaire l'ensemble des intervenants. Le travail mené depuis le mois de novembre dernier sur la concertation a permis de réunir l'ensemble des acteurs de l'enfance dont les enseignants, les parents d'élèves, les associations et l'équipe municipale.

Deux sondages effectués auprès des parents des enfants scolarisés au groupe scolaire Paul Emile Victor ont permis de dimensionner les activités des temps d'activités périscolaires et leur fréquentation.

La parole est laissée à Mme Nicole MARTIN qui développe les modalités d'application des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014 :

- ✚ passage de 3h à 3h30 de temps scolaire en matinée,
- ✚ pause méridienne de 2h00,
- ✚ les lundis, mardis et jeudis fin du temps scolaire à 15h50 avec sortie échelonnée des enfants puis basculement le cas échéant en temps d'étude ou de garderie,
- ✚ le vendredi après midi TAP à partir de 15h00, non obligatoire, pour une période d'1h30.
- ✚ Demi-journée supplémentaire de classe les mercredis matins de 08h30 à 12h00.

Monsieur le Maire précise que choisir le mercredi, comme l'ont fait les parents à 75% par le biais du second sondage, engendre un coût financier supplémentaire et des difficultés accrues d'organisation des accueils de loisirs du mercredi ainsi que de la cantine. Ce coût supplémentaire sera reporté sur les familles avec une grille de tarif prenant en compte le quotient familial.

- Proposition de tarifs pour les temps d'activités périscolaires, par cycle

	T1	T2	T3	T4	T5
TAP du vendredi après midi	1,93 €	2,04 €	2,72 €	3,41 €	4,09 €
Totalité du cycle	13,51 €	14,30 €	19,07 €	23,84 €	28,60 €
Proposition de tarif cycle TAP	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €
AL du mercredi après midi	1,30 €	1,80 €	2,40 €	3,00 €	3,60 €

Tarif doublé pour les extérieurs

Monsieur le Maire développe en séance la teneur et l'organisation liées aux temps d'activités périscolaires du vendredi après midi et précise que de nombreuses personnes ont collaboré pour imaginer un panel d'activités variées à offrir aux enfants.

Les TAP seront organisés par cycle de 7 semaines, soit 5 cycles par année scolaire. Leur cout global sera d'environ 50 000 € pour la commune, coût répercuté en partie sur les parents en fonction du quotient familial. En cas de difficultés financières pour les parents, le CCAS de la commune pourra au besoin intervenir.

Chaque enfant s'inscrira pour le cycle complet, par réservation auprès des services de la Mairie. Un enfant inscrit appartiendra à un groupe et ne pourra pas en changer en cours d'année.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les modalités de la mise en œuvre, au groupe scolaire Paul Emile Victor de Baisieux, de la réforme des rythmes scolaires en décidant de la nouvelle répartition entre le temps scolaire et les temps d'activités périscolaires voulue par ladite réforme dès la rentrée scolaire de septembre 2014, et de voter les tarifs correspondants à ces nouveaux temps d'activités périscolaires.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident par 5 voix 'pour' (Monsieur le Maire, Messieurs Paul DUPONT, Benoit WIART, Pascal MASQUELIER et Serge PLANCQ), 1 voix 'contre' (Monsieur Hervé BOUREL) et 21 abstentions :

- de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires au groupe scolaire Paul Emile Victor en organisant la répartition des temps de classe et des temps d'activités périscolaires selon le schéma repris en annexe et les modalités ci-dessus exposées.
- de fixer les tarifs des temps d'activités périscolaires du vendredi après midi et des accueils de loisirs du mercredi après midi tels que repris au tableau ci-dessus exposé.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire par dépôt en préfecture de Lille le **07 mai 2014**
Et affichage le **07 mai 2014**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-20

FINANCES LOCALES – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **21** votants : **26**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2013, section de fonctionnement et section d'investissement, chapitre par chapitre.

L'ensemble des écritures est repris dans les premières colonnes de l'état préparatoire remis en annexe de la présente convocation.

Monsieur le Maire nomme Monsieur Paul DUPONT, Adjoint, en qualité de Président de séance et quitte la salle du Conseil.

Monsieur Paul DUPONT, Adjoint aux finances, invite les membres du Conseil Municipal à adopter le compte administratif 2013.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le compte administratif de l'exercice budgétaire 2013.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-21

FINANCES LOCALES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **22** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que les services de la perception de Villeneuve d'Ascq ont déposé en Mairie le compte de gestion de l'année 2013.

Après s'être assuré que l'ensemble des écritures de l'année a bien été repris au compte de gestion, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le compte de gestion présenté par les services des finances publiques.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le compte de gestion de l'exercice budgétaire 2013 présenté par les services du Trésor.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD** ARRONDISSEMENT : **LILLE** CANTON : **LANNOY**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-22

FINANCES LOCALES – CALCUL DU RESULTAT DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2013

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 22 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal le mode de calcul du résultat de l'exercice budgétaire.

Investissement

Recettes	885 245,66 €	
Dépenses	992 589,74 €	
	<u>-107 344,08 €</u>	
	<u>-49 401,28 €</u>	déficit antérieur
	<u>-156 745,36 €</u>	Déficit de clôture

Reste à réaliser

Recettes	185 888,00 €	
Dépenses	76 412,89 €	
	<u>109 475,11 €</u>	

Fonctionnement

Recettes	3 138 038,53 €	
Dépenses	2 731 477,85 €	
	<u>406 560,68 €</u>	

Résultat d'investissement reporté au débit du compte 001 (dépenses)	-156 745,36 €
Résultat de fonctionnement reporté au compte 1068	406 560,68 €

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le calcul du résultat tel que présenté ci-dessus et d'affecter le résultat d'investissement au débit du compte 001 (dépenses) et le résultat de fonctionnement au compte 1068.

Ainsi fait en séance,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Francis DELRUE

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire par dépôt en préfecture de Lille le **07 mai 2014**
Et affichage le **07 mai 2014**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-23

FINANCES LOCALES – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **22** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Monsieur Paul DUPONT, Adjoint, soumet la liste des subventions aux divers établissements et associations loi 1901.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- de voter l'attribution d'une subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'un montant de 30 000.00€ ;
- de voter l'attribution des subventions aux associations, loi 1901, tel qu'arrêté en **annexe n°1** ;

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-24

FINANCES LOCALES – TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **22** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Le tableau des effectifs est joint en **annexe n°2**, il est proposé aux membres du conseil municipal de l'approuver.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le tableau des effectifs joint en **annexe n°2**.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD** ARRONDISSEMENT : **LILLE** CANTON : **LANNOY**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-25

FISCALITE COMMUNALE – VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES – EXERCICE 2014

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **22** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire et Monsieur Paul DUPONT, Adjoint, proposent après avis de la commission des finances en date du 15 mars 2014, de maintenir les taux d'imposition en vigueur à savoir :

Taxes	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	23,77%	23,77%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,74%	17,74%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,39%	41,39%

En fonction des éléments connus à ce jour et communiqués par la Direction Générale des Finances Publiques, il est demandé au Conseil Municipal d'inscrire un produit fiscal prévisionnel de 1 304 000 € au compte 7311 (imposition directe) du budget primitif de l'exercice 2014.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux adoptent à l'unanimité les taux d'imposition tels que repris ci-dessus et décide l'inscription d'un produit fiscal de 1 304 000 € au compte 7311 (imposition directe) du budget primitif pour l'exercice 2014.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2014**

N° 2014-04-26

FINANCES LOCALES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

L'an deux mil quatorze, le 29 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 22 avril 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **22** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – DELCOURT Michel – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – DUPONCHEL Marie-Claire – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – HERMAN BAUDRIN Bénédicte – VERBECQUE Karl – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : HAMRIT Guy (pouvoir donné à BOUREL Hervé) – CARDON Monique (pouvoir donné à COPINE Lydia) – BELBENOIT Agnès (pouvoir donné à HERMAN Bénédicte) – GUSTIN Jacques (pouvoir donné à DELCOURT Michel) – CHEVALIER Emmanuelle (pouvoir donné à SEINGIER Sophie).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, du Secrétaire de séance Monsieur Karl VERBECQUE, Conseiller Municipal.

Le budget primitif 2014 se chiffre à 3 114 000 € contre 2 980 000 € en augmentation de 4,50 %.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 134 000 €, due principalement aux contributions directes (+53K€) et aux dotations (+79K€).

Les bases des 3 taxes sont en progression de 0,90% ; le budget est réalisé une nouvelle fois sans augmentation des taux des taxes locales.

La hausse des dotations résulte à la fois d'une prise en charge d'un emploi d'avenir, du remboursement partiel de la CAF du multi accueil, mais également d'une baisse sensible pour la première fois de la Dotation Globale de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 870 K€ contre 2 689 K€ en 2013 soit + 181 K€ 6,70 %.

Cette progression se retrouve dans les charges courantes (+95K€) avec le multi accueil sur toute l'année, les frais de personnel (+83 K€) où l'on retrouve à la fois l'emploi d'avenir, la réforme des rythmes scolaires.

La section d'investissements se porte à 965 K€, avec la fin des travaux de l'Église Saint Martin (366 K€) le remboursement de nos emprunts dont notre prêt relais avec un an d'avance (échéance 2015). Ces investissements sont financés par l'excédent 2013, notre autofinancement 2014 et des subventions (206 K€).

Le budget primitif fait apparaître un autofinancement de 45 K€.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux adoptent à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2014 tel que présenté en séance et repris au document ci-annexé.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE